

Ste-Rose du Nord, 21 mai 2015

ATT : Commission d'enquête du Bureau d'audience sur l'environnement

Objet : Mémoire sur le projet de mine d'apatite Lac à Paul

Prénom : Linda

Nom : Girard

Ste-Rose du Nord, G0V 1T0.

Mémoire présenté à :

Mme Renée Poliquin

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec, (Québec)

G1R 6A6

Madame,

Je suis une citoyenne de Ste-Rose du Nord et je gère également un commerce sur la rue Quai à cette même municipalité. Je me suis présentée à plusieurs séances d'information tenues par les représentants du projet Ariane Phosphate et il m'apparaît essentiel d'apporter un point de vue tout à fait légitime de la part d'une citoyenne qui a toujours eu à cœur de protéger l'environnement en général par mes actions mais également celui ou j'habite particulièrement.

Un joyau régional

Le projet de la mine d'apatite Lac à Paul m'intéresse au plus haut point considérant tout l'aspect du territoire sauvage et socio-touristique qu'il occuperait.

Selon moi, le projet n'est aucunement acceptable considérant le fait qu'il se situe à proximité du Parc Saguenay et du Parc Canada. Un territoire aussi grandiose que sauvage, un territoire majestueux qui fait notre renommée au niveau mondiale pour sa splendeur et son état naturel. C'est un joyau qui fait partie de notre patrimoine régional et il serait absolument inconcevable de le transformer graduellement en un immense cratère d'exploitation minière pour la cause de quelques emplois à très court terme. J'ai participé aux nombreuses réunions d'information sur ce sujet et le promoteur donne des assurances que le tout sera régénéré après 25 années d'exploitation et d'utilisation du territoire; Combien de promesses ont été tenues jusqu'à maintenant si on regarde les nombreuses mines exploitées au Québec? Nommez-moi un seul site ou une mine a été exploitée dont il ne reste aucune trace négative de cette exploitation!

J'ai vu des vidéos et des documentaires sur l'exploitation des mines de phosphate dans le monde entier et j'estime qu'il serait totalement inadéquat de considérer cette alternative d'exploitation dans cette partie du territoire encore vierge de toute activité grotesque comme ce qui est proposé ce qui ouvrirait sans contredit, une porte toute grande ouverte à ce genre d'exploitation dans des secteurs connexes et à proximité. Je doute fortement que les poussières générées par l'exploitation de cette mine n'affectent en rien un environnement aussi parfait que ce secteur présentement réservé à la villégiature et à la gente touristique, fréquentée par le monde entier. Je réfère ainsi à la clientèle de Cap au Leste principalement, aux nombreux utilisateurs et résidents mais également à la clientèle qui provient du Saguenay et celle qui provient des airs.

Imaginons seulement ce lieu si unique détruit en partie par l'exploitation d'une mine créée, selon moi, pour la production d'un engrais chimique qu'on dit naturel et qui participe à la destruction massive des terres agricoles maintenant transformées en dépotoir d'engrais chimiques qui ne font que dégénérer à travers les années. Ce qui veut dire encore et encore, agir à court terme pour produire davantage et en qualité moindre afin de grossir les coffres d'une poignée d'hommes et de femmes qui n'ont que le soucis du nombre de \$ allant dans leur porte-monnaie et sans le moindre remord, de participer à la dégradation imminente de la santé publique à son insu. En plus de participer à la destruction de nos territoires vierges et de nos sites patrimoniaux

ce qui va à l'encontre évidente de tout ce qui a été créé avec labeur jusqu'à maintenant dans ce secteur. On parle ici de Cap Jaseux, la Pointe aux pins, tous les lacs de villégiatures, Cap au Leste, Lac à Neil, Anse à Pelletier et le reste. On parle ici d'activité de plein air, de villégiature, de jardins biologiques, de familles qui ont donné leur vie à bâtir un monde meilleur dans un paysage aussi sauvage et pittoresque que les montagnes et le Fjord du Saguenay. On parle ici de parcs que nous nous sommes dotés afin de se distinguer dans le domaine touristique. Tous ces endroits ont été choisis par des gens qui ont fait de ce secteur un endroit unique dans notre région, un endroit merveilleux où il fait bon se retrouver et toute la population peut y accéder sans contrainte en profitant au maximum de tous ses bienfaits. Le fait d'accepter qu'une mine de cette ampleur vienne transformer les bases mêmes du milieu démontrerait tout simplement à quel point le Québec est incapable de penser globalement et à long terme. J'ai 55 ans, à travers les années, depuis l'âge de 15 ans que je m'y intéresse, j'ai vu nombre de décisions incompréhensibles de la part de nos gouvernements qui ont démesurément transformé plusieurs de nos sites patrimoniaux en une dévastation complète de notre patrimoine. Je mentionne juste ici les Monts Valin qui ont été complètement transformés par la coupe de bois massive au profit des grandes entreprises qui n'ont duré que quelques années. Pourtant, on promettait à nos hommes de travailler pendant de très longues décennies!

Les transports de camions

A la santé environnementale également qui génèrera nombre d'accidents sur les routes quant aux villégiateurs et aux nombreux utilisateurs de cette route. Imaginez seulement 2 gros camions venant d'un point et 2 autres venant d'un point opposé se croisant aux 10 minutes sur une route de gravier. Je crois que vous aurez assez de mémoires pour vous expliquer toute l'ampleur de cette absurdité.

Je ne peux qu'être très réaliste en pensant que la poussière, la pollution de l'air ainsi que le bruit à décimales élevées, viendront tour à tour incommoder tous ceux qui seront sur ce passage et en particulier la gente touristique qui est un très grand facteur économique de notre région, particulièrement dans ce secteur.

Sans oublier que les transports (80,000 véhicules par année circulant déjà sur cette route) de la compagnie Ariane Phosphate s'y ajouteront avec plus de 61 camions par jour aller et retour, sans compter les besoins en approvisionnement pour la compagnie. Et si l'on pense à un

développement durable à long terme... je vois déjà les nombreuses compagnies à opter pour ce même transport afin de rejoindre le terminal portuaire prévu à cette fin.

“ Ici, je soulève un point fort important : Comment se fait-il que ce projet soit scindé en deux alors qu’il s’agit selon moi d’un seul et unique projet. L’un ne va pas sans l’autre. N’y a-t-il pas une loi prévue à cet effet? Selon la loi sur la protection de l’environnement, il me semble que le projet doit être évalué dans son ensemble alors je ne comprends absolument pas qu’il soit pris séparément. ”

Ce projet n’a pas seulement une ampleur astronomique du point de vue de la circulation routière et de la grandeur du territoire occupé mais également sur le fait qu’il entraînera inévitablement un abus à long terme de l’utilisation de la route par d’autres compagnies présentement en attente pour un trajet plus simple par camion et ensuite, par bateau par exemple, et provenant du Plan Nord. De là, l’incompréhension totale de scinder les deux projets quant à la réalisation d’un port rattaché au projet d’Ariane Phosphate. Et, lorsque cette route sera opérationnelle à tous les niveaux, je vois déjà le nombre de transporteurs augmenté sans pour autant demander des permissions au ministère du transport alors que la route et la construction du nouveau port seront tous les deux prêts à fonctionner pour une multitude d’autres projets dans le même genre....

Et que penser des animaux qui traverseront cette route! Orignaux, caribous, loups, lynx et bien d’autres auront-ils une seule petite possibilité de survivre à ce tintamarre de véhicules qui passeront et passeront sans cesse dans ce milieu jusqu’ici déjà très perturbé par les coupes catastrophiques des grandes compagnies de l’industrie du bois.

Plan de développement stratégique par secteur d’activités.

Malgré tous les efforts bien mérités de la compagnie Ariane Phosphate, je me vois à tout le moins très insatisfaite quant aux moyens préconisés pour le transport de ce minerai et également, je considère que le gouvernement du Québec devrait à tout le moins, préserver les endroits uniques de ce genre qui longe le Fjord du Saguenay. Ce territoire devrait être protégé de ce genre d’exploitation et le gouvernement pourrait privilégier les projets à teneur environnementale et structurante à long terme dans le domaine touristique et de plein air. Le contexte de

développement actuel de cet endroit est axé principalement dans les domaines touristique et de villégiature. Une exploitation de ce genre contreviendrait à tous les niveaux, au sens propre de l'existence du Fjord du Saguenay dans toute son entité. En tant que responsable du développement de notre province, il me semble qu'il serait opportun de penser et de réfléchir à long terme à un plan global de développement se rapportant aux biens fondés de ces lieux.

Au Québec, il serait avantageux pour tous les intervenants socio-économiques, de se prévaloir d'un plan de gestion se rapportant à diverses activités économiques. Par cela, je veux tout simplement expliquer qu'il y a des endroits où l'on peut choisir de conserver ce patrimoine naturel et sauvage, tel le Fjord du Saguenay, et à d'autres endroits, on peut aussi entreprendre de grands projets qui sont plus adéquats pour l'environnement immédiat. Une mine par exemple est un projet dévastateur de l'environnement immédiat alors on doit la faire dans un endroit qui est déjà dévasté ou qui côtoie des secteurs touchés par ces exploitations.

Présentement, sur le territoire québécois, nombre d'emplacements contiennent du phosphate et nombre d'endroits sont déjà perturbés par le déploiement de multiples industries. Je crois qu'il serait donc important de concentrer les secteurs d'activités afin de minimiser les impacts négatifs pour toutes les personnes humaines qui se retrouvent en face d'une réalité non désirée. Ces secteurs d'activités touristiques et de villégiature apportent une importante économie à notre région; des familles se sont bâties des vies et ont créé leurs propres emplois. Ils ont choisi ce secteur pour payer leurs taxes et apporter à la communauté régionale un apport considérable du point de vue humain, économique et culturel. Ils ont choisi ce territoire pour le côté sauvage, naturel et unique afin de participer à la création et à la continuation du développement durable de notre patrimoine régional.

Doit-on prioriser des secteurs d'activités totalement différents de ceux qui se sont déjà implantés à dur labeur?

Doit-on sacrifier, pour quelques emplois, une partie de cette région sauvage et ainsi participer à la dégradation probable des nombreuses activités socio-économiques touristiques dans ce secteur? Doit-on également sacrifier ce potentiel touristique à peine développé pour juste acquiescer aux investisseurs étrangers (en partie)? On sait déjà que nombre de projets québécois ont été faits en collaboration avec des partenaires étrangers et qu'aujourd'hui, on assiste à une reconstitution de ces mêmes projets avec l'unique propriétaire investisseur étranger en question!

Lorsqu'il s'agit d'un secteur priorisé pour le développement touristique et de villégiature, comme c'est le cas pour le secteur convoité par la compagnie Ariane Phosphate, je crois qu'il serait sage et même opportun de conserver ces secteurs d'activité économiques déjà existants. L'un et l'autre sont en incompatibilité totale.

Entre autres mots : Une des plus imposantes mines à ciel ouvert du Canada va à l'encontre de ce qui existe déjà dans le secteur préconisé se rapportant à la villégiature et au développement touristique de plein air et de nature sauvage.

Points négatifs relatifs à la réalisation du projet

- Aucun plan stratégique du gouvernement du Québec pour la réalisation de divers projets, entre autre un projet de mine;
- Ce projet ne concorde pas avec la nature même de l'endroit ; à proximité de deux magnifiques parcs connus par le monde entier au niveau touristique et au niveau de la flore et de la faune;
- Projet qui aura des répercussions néfastes énormes au niveau du transport par camion et du transport par bateau; (accidents, pertes de vie, taux de mortalité augmenté des animaux, portes grandes ouvertes pour d'autres projets du genre, pollution atmosphérique, pollution du bruit et pollution visuelle);
- Répercussions importantes au niveau environnemental et économique par rapport au secteur récréo-touristique;
- **Pour le terminal maritime** : Un port, une compagnie! Répercussions environnementales par rapport à la pollution de l'eau, à la proximité des bélugas qui viennent ici au printemps et à l'automne; répercussions au niveau également du paysage sauvage convoité par la gente touristique. Grosses réserves par rapport aux bateaux d'alumine qui seront nettoyés au port? Également, grands dangers que d'autres compagnies veulent profiter de ce transport pour leurs différents produits et ouverture à tous ces nouveaux clients sans audiences publiques puisque déjà existant;
- Aucun effet positif quant à la qualité du paysage et je crois qu'il n'y a pas besoin d'explications sur ce sujet;
- Répercussions au niveau du transport du minerai sur l'environnement par rapport à l'eau, les lacs, les ruisseaux, les ruissellements ou le phosphate s'accumulera malgré tous les bons soins de la compagnie. Cela est inévitable, il y aura certainement des effets à propos

- des algues bleues, des poissons, des plantes etc. On ne connaît pas vraiment tous les éléments pour l'évaluation de ce phénomène;
- Emplois très concentrés dans le domaine du transport et de l'extraction. Emplois également astreignant provoquant nombre de maladies des poumons;
 - Très peu d'économie aux alentours se rapportant à la compagnie puisque les travailleurs sont transportés sur le site en autobus;

Points positifs

-Je dois tout de même féliciter la compagnie pour tous les efforts entrepris afin de faciliter l'acceptation sociale en ce qui concerne les moyens entrepris pour protéger l'environnement. Je crois sincèrement que les propriétaires ont de bonnes intentions quant à la protection de l'environnement.

-Quelques emplois à court terme;

CONCLUSION

J'estime qu'il serait très important que nous nous dotions, en tant que Québécois, de moyens pour conserver nos acquis qui fonctionnent très bien dans les contextes où ils ont été élaborés et que nous arrêtions de mettre notre tête dans le sable afin de ne pas voir l'irréparable.

Quand on regarde ce qui se passe au niveau planétaire, au niveau économique, social et surtout au niveau environnemental, il serait important de se poser une fois pour toute cette question fondamentale: Que faisons-nous pour protéger ce qui reste de notre environnement actuel? Pour que nos poissons que nous dévorons encore avec engouement, nos animaux sauvages que nous dégustons à pleines dents, nos paysages grandioses qui font notre fierté, notre air que nous respirons sans inquiétude;

Je crois qu'il serait grand temps de dire non à des projets non générateurs de produits de bien être pour notre société et pour la vie.

Voilà!

Je vous remercie pour avoir pris connaissance de mes appréhension et soyez assurée,
Madame, que je suivrai de près ce qui en suivra.

Linda Girard

Citoyenne de Ste-Rose du Nord